



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### Procès-verbal

Le mercredi 21 mars 2018

#### Sont présents :

Karine Ann Ciura – *parent*

Caroline Proulx – *parent*

Anik Rioux – *parent (retard)*

Barbara Delisle – *parent*

Roxanne Pilon – *parent*

Karine Renoux – *parent*

Louise Joncas – *enseignante*

Sylvie Boisvert – *enseignante*

Craig Mc Lellan – *enseignant*

Guillaume Cardinal – *stagiaire*

Julie Racine – *enseignante*

Nathalie Barbe – *directrice*

Benjamin Dumont – *membre du public*

Paul Loyer – *Commissaire*

#### Sont absentes :

Véronique Pilote-Charron – *représentante du personnel professionnel*

Anne-Marie Loiselle – *parent*  
Caroline Moore – *directrice-adjointe*

<b>1.</b>	<b>Vérification du quorum et ouverture de la séance</b>
Le quorum est noté. La séance est déclarée ouverte à 19h03.	
<b>2.</b>	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>
Le point 10 à l'ordre jour devient le point 5. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Roxane Pilon et appuyée par Caroline Proulx.	
<b>3.</b>	<b>Adoption du procès-verbal du 24 janvier 2018</b>
L'adoption du procès-verbal est proposée par Caroline Proulx et appuyée Karine Ann.	
<b>4.</b>	<b>Suivi au procès-verbal</b>
Sans objet	
<b>5.</b>	<b>Aide aux devoirs – SAGA Jeunesse</b>
Deux maisons de jeunes où sont animées des activités sportives, de la musique et des arts. Depuis 4 ans, l'aide aux devoirs est offerte à l'école Massé (45 minutes de devoirs, collation et 45 minutes de relaxation et d'activités). Le service est entièrement gratuit. Les services ont été étendus à l'école du	

Vallon. SAGA Jeunesse propose au Conseil d'établissement scolaire de profiter des services à partir de l'année 2018-2019. L'organisme bénéficie de subventions de la Ville de Gatineau et du PSOC. Les élèves sont motivés à organiser des activités d'envergure autofinancées et organisées par les élèves.

Caroline Proulx demande quel est l'avantage pour SAGA Jeunesse d'offrir ses services gratuitement. M. Dumont explique que les élèves du primaire sont les futurs utilisateurs des services des maisons de jeunes, où ils peuvent exercer des activités et planifier des projets leur permettant de s'occuper, de s'amuser et de se développer.

Mme Barbe explique que l'aide aux devoirs serait défrayée par les mesures budgétaires pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années et SAGA Jeunesse pourrait l'offrir dans les locaux de l'école Le Petit Prince pour les élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. Ainsi des sommes seraient réinvesties dans d'autres mesures.

La plupart des animateurs de l'aide aux devoirs étudient en enseignement ou dans des domaines connexes aux activités livrées à la maison de jeunes. M. Dumont demande si ses animateurs peuvent présenter les services des maisons de jeunes aux élèves de 6<sup>e</sup> année.

Barbara Delisle demande si les animateurs des maisons de jeunes font l'objet d'une vérification des antécédents judiciaires, comme tout parent ou bénévole travaillant auprès des enfants. M. Dumont explique que la vérification est requise pour tous les animateurs de SAGA Jeunesse offrant les services d'aide aux devoirs, tel que demandé par l'école du Vallon. Mme Barbe confirme que la vérification est requise aussi pour l'école Le Petit Prince.

Karine-Ann Ciura demande quelles sont les sources de financement de l'organisme. M. Dumont explique que l'organisation reçoit des subventions, des dons et organise des activités de financement, comme le souper-spaghetti d'avril 2018.

Caroline Proulx demande quelles sont les heures d'ouverture et la disponibilité des services pour les jeunes. M. Dumont indique que la maison est ouverte de 18h à 21h les soirs de semaine et à des heures plus étendues l'été.

<b>6.</b>	<b>Parole au public</b>
Sans objet	
<b>7.</b>	<b>Projets spéciaux gérés par comité exécutif</b>
Mme Barbe fait la lecture de la note de service datée du 30 janvier 2018, la somme de 245\$ au budget à l'école Le Petit Prince sera versée par la Commission scolaire. La somme sera affectée à la fête des finissants.	
<b>8.</b>	<b>Règles de fonctionnement du Service de garde</b>
Section 8 – Frais du service de garde : les frais sont de 8,00\$ pour les journées pédagogiques non subventionnées	
Section X – permission de quitter plus tôt : une discussion a eu lieu au sujet de la possibilité pour les parents d'accorder une permission par courriel. Il a été déterminé que par mesure de sécurité et d'authentification, l'accord écrit sur papier et signé continuera d'être exigé.	

Section 14 – Alimentation : l'école prône une saine alimentation, mais ne confisquera plus d'aliments; les aliments à réchauffer doivent être dans un contenant qui va au four micro-onde

Sections 16 – les billets d'information et d'avertissement sont remplacés par des avis verbaux et des appels téléphoniques pour discuter des gestes de violence verbale, physique ou impolitesse

Anik Rioux explique qu'il serait intéressant que le service de garde avise les parents des enfants qui seraient victimes de violence afin de prévenir les gestes répétitifs, voire l'intimidation. Sandra Roberge explique que dans de tels cas, le plan d'intervention contre l'intimidation est appliqué et des rencontres entre les élèves ont lieu.

Louise Joncas propose l'adoption des Règles de fonctionnement du service de garde et Craig Mc Lellan appuie l'adoption.

## 9. Besoin en personnel et en perfectionnement

L'équipe a été sollicitée pour amener des idées de l'avant pour des améliorations des services aux élèves :

Professionnelles

- ✍ Une journée de plus en orthopédagogie (5 par semaine en tout)
- ✍ Psychologue (quelques jours pour observation du préscolaire à la sixième, dans un objectif d'observation et de dépistage)

Enseignantes

- ✍ Présentement 2,5 jours de service en enseignement orthopédagogique, idéalement on compterait 5 jours par semaine

Enseignants d'éducation physique

- ✍ plus de formation

Enseignants 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> années

- ✍ Formation sur la gestion de classe, sur les outils de soutien aux troubles d'attention et d'hyperactivité

Enseignantes au préscolaire

- ✍ ergothérapeute et orthophoniste pour le dépistage en début d'année

Technicienne en éducation spécialisée

- ✍ Présentement 5 jours semaine; on aimerait en avoir une deuxième pour encadrer les situations à tout moment dans l'école

Service de garde

- ✍ Reprendre les services d'une conseillère pédagogique pour mettre en place des activités pour l'ensemble des services de garde dans la commission scolaire

Classes spécialisées

- ✍ Les enseignants demandent plus de temps en psychologie et en orthophonie. On aimerait aussi avoir le même nombre heures dont disposent les éducatrices TSA pour les classes de langage.

Karine-Ann Ciura demande si la liste a été envoyée à la commission scolaire. Mme Barbe confirme que oui.

## 10. Règles de conduite, mesures de sécurité et liste des interdits

2- Absences et retards

Maladie (ajout)

(...) Pour les élèves de 1<sup>re</sup> à 6<sup>e</sup> année si l'absence pour maladie se prolonge plus de deux semaines, ils peuvent ou pourraient recevoir des cours à domicile.

4-Alimentation (ajout et retrait)

(...)a) Collations fortement suggérées

(...)b) moins recommandées

Commentaire suivant

10-Aire de jeux (ajout)

Toutes les aires de jeux comportent des risques imprévisibles

Il est interdit de se suspendre sur les structures de jeux.

13-Bicyclette (retrait)

(...)aux intersections(...)

16-(ajout) (...)structures de jeux fermées l'hiver et inspectées(...)

22-Tenue vestimentaire

a)(ajout de) précisions sur les jupes, shorts, vêtements permettant de voir la peau, les camisoles spaghetti, camisoles baskets, imprimés violents ou indécents, ni couvre-chef

Section interventions éducatives (ajout) : rencontrer la direction

Karin-Ann Ciura pose une question sur la section Les interdits : partage de nourriture, peut-être préciser « interdit de partager de la nourriture sans supervision ». On maintient « interdit de partager de la nourriture ». Les enseignants ont le soin de prendre les mesures qu'ils jugent responsables et sécuritaires dans la gestion de leur classe.

Sandra Roberge propose l'adoption des règles de conduite, mesures de sécurité et liste des interdit, et Julie Racine appuie l'adoption.

## 11. Persévérance scolaire

Des mesures ont été prises à l'école. Notamment, des conférences avec des métiers inspirants, une remise de certificats aux élèves qui ont fait preuve de persévérance, projet Monter à bord du train de la persévérance pour la maternelle, en 2<sup>e</sup> année des présentations sur nos passions, en 1<sup>re</sup> année identifier, poser et reconnaître les gestes de persévérance, en 1re-2e-3e années envoi de capsules contenant des trucs et des informations aux parents pour la gestion des devoirs, au préscolaire des discussions sur les olympiques et remise de médailles, en 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> années des présentations vidéo sur le thème de réussir à travers les échecs, et en 4e-5e-6<sup>e</sup> années une mosaïque de mains tracées portant

des inscriptions de sujets sur lesquels persévérer.

<b>12.</b>	<b>Calendrier 2018-2019</b>
------------	-----------------------------

Karine-Ann Ciura explique que les journées flottantes sont maintenues en raison du contrat pour les transports scolaires, en cours jusqu'en 2020-2022, et pour permettre des consultations.

<b>13.</b>	<b>Projets d'activités éducatives hors horaire et hors locaux</b>
------------	---

Sans objet

<b>14.</b>	<b>Traiteur</b>
------------	-----------------

Mme Barbe a vérifié quels fournisseurs sont disponibles. Elle demande au CÉ s'il y a un intérêt à inviter des traiteurs pour présenter leurs produits. Les menus sont disponibles sur les sites Internet des fournisseurs : Les bons petits plats, L'Indocile et Mazzola.

Barbara Delisle suggère qu'on réfléchisse à une façon de faire participer les enfants à cette évaluation des services traiteurs dans le cadre d'une activité portant sur la santé, la nutrition et les services.

Sandra Roberge indique qu'il serait possible de s'informer sur les services reçus dans les autres écoles. Elle indique aussi que Mazzola n'apporte plus de repas de surplus au cas où. Les bons petits plats prévoient des portions supplémentaires.

- ✓ Mme Barbe sollicite des noms d'entreprise pour la dégustation traiteur; date limite pour soumettre des noms : 28 mars 2018

<b>15.</b>	<b>Rentrée progressive</b>
------------	----------------------------

Des activités et ateliers sont prévus durant l'année scolaire 2017-2018 pour permettre aux enseignantes du préscolaire d'observer les futurs élèves dans le cadre de la rentrée scolaire 2018-2019.

La rentrée progressive se déroulera sur 4 jours au lieu de 5 jours en 2018-2019. L'horaire préliminaire est partagé.

Caroline Proulx demande si les parents-enfants sont tenus de participer aux activités préparatoires à la rentrée.

Caroline Proulx demande comment on interviendra pour observer dans les CPE. Mme Barbe explique que ce sera par l'entremise d'un questionnaire.

Karine-Ann Ciura indique que l'heure choisie pour l'heure du conte, 16h à 17h30, est tardive pour les enfants d'âge préscolaire.

Barbara Delisle propose l'approbation des termes d'encadrement de la rentrée progressive 2018-2019 et Roxane Pilon appuie l'approbation.

<b>16.</b>	<b>Mot de la direction</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les classes TSA ont demandé des fonds de la Fondation pour les Fantastiques.</li> <li>• McGill a approché l'école pour faire une activité d'une durée de 5 semaines pour l'intégration d'ateliers de musique afin de promouvoir la recherche sur les bienfaits de la musique sur les élèves autistes.</li> <li>• La fête de la St-Valentin et la Journée blanche se sont bien déroulé.</li> <li>• À la Soirée coup de cœur, sont invités Mme Mélanie Voyer et élèves de la classe de Mme Valérie (TSA).</li> <li>• À la cérémonie de Mérite scolaire sera récompensé Thierry Normand, élève méritant de la 6<sup>e</sup> année.</li> <li>• Au sujet de la cour d'école, la conseillère municipale, Renée Amyot, fera un don de 20 000 \$ à l'école Le Petit Prince. L'OPP offre 10 000 \$ pour le projet et l'école contribue 5000\$ pour un total de 35 000 \$ pour la réfection de la cour du préscolaire.</li> <li>• Yves du Grain rendra visite aux élèves de l'école en avril.</li> <li>• Il y aura un spectacle Le temps des sucres 29 mars, groupe folklore.</li> <li>• Participeront au Comité pour la sécurité aux abords de l'école : Barbara Delisle, Karine-Ann Ciura et Karine Renoux.</li> <li>• Mme Barbe souligne la collaboration incroyable de son équipe et se considère très chanceuse d'être aussi bien entourée.</li> <li>• La liste de l'indexation des tarifs visés par la politique 56-05-01 « contributions financières exigée des parents » est remise aux membres du conseil.</li> <li>• Barbara Delisle apporte à l'attention de la direction que les communications aux parents arrivent parfois après la tenue d'une activité ou d'une initiative spéciale, tel que la distribution en classe d'un questionnaire pour un projet d'étude sur l'appréciation de son image corporelle. Elle indique qu'il est incohérent qu'un message indiquant aux parents qu'ils peuvent exercer un refus à ce que leur enfant participe à une telle initiative soit reçu après que l'initiative ait été lancée et présentée aux élèves. Mme Barbe fera un suivi au sujet des communications par courriel.</li> </ul>
<b>17.</b>	<b>Mot de la technicienne en service de garde</b>
	Semaine du défi tchin-tchin; buvons de l'eau
	Mars : mois de l'alimentation et activités au service de garde
<b>18.</b>	<b>Mot des enseignants</b>
	<b>Mme Julie Racine – représentant le préscolaire</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préscolaire dans le thème des tropiques, qui sera suivi du thème des dinosaures</li> </ul>
	<b>Mme Louise Joncas – représentant le premier cycle</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Thème de l'alimentation, thème de l'eau, sortie au Musée de la nature prévue le 3 avril           <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La sortie doit être approuvée par le CE</li> </ul> </li> </ul>
	<b>Mme Sylvie Boisvert – représentant le deuxième cycle</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Troisième année : Les grands monuments, tour de spaghetti appuyée sur les principes de physiques, le thème des Amérindiens et des Incas est débuté</li> <li>• La Nouvelles-France; projets communs 3-4 (examen, artiste Roméo Britto)</li> </ul>
	<b>M. Craig McLellan – représentant de troisième cycle</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente de popcorn</li> </ul>

<b>19.</b>	<b>Mot de la représentante au comité de parents de la CSD</b>
Sans objet	
<b>20.</b>	<b>Mot du représentant de l'œuvre du Petit Prince</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vente de garage en avril</li> </ul>
<b>21.</b>	<b>Mot de la représentante de l'organisme de participation des parents</b>
Karine-Ann a partagé le plan d'engagement de la CS pour la persévérance scolaire	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ réponses des membres d'ici le 2 avril (consultation par courriel)</li> </ul>
<b>22.</b>	<b>Mot du commissaire</b>
Sans objet	
<b>23.</b>	<b>Fondation</b>
La comédienne Laurence Latreille sera à Gatineau pour donner une conférence à l'école du Versant. Le jeudi 19 avril, 18h30.	
<b>24.</b>	<b>Correspondance</b>
Une lettre sur la Semaine québécoise de la garde scolaire 14-18 mai 2018	
<b>25.</b>	<b>Varia</b>
Coups de cœur	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>♥ Mme Sylvie apprécie beaucoup Mme Annie Paradis, personne ressource qui vient dans les classes pour les élèves en difficulté jusqu'à la fin avril</li> <li>♥ Mme Sylvie a un coup de cœur pour les élèves de 5-6<sup>e</sup> années, qui lors des Olympiques ont construit des affiches de transfert de connaissances pour les petits</li> <li>♥ Mme Sylvie a un coup de cœur pour les bénévoles de la bibliothèque pour leur belle collaboration bénévole à organiser et entretenir la bibliothèque</li> <li>♥ Mme Barbe a un coup de cœur pour l'équipe et le CÉ, elle est fière de l'implication de tous pour le projet de réaménagement de la cour scolaire</li> <li>♥ M. Loyer a un coup de cœur au sujet du papier de Marie-Pierre L'Écuyer sur la classe de Mme Laframboise dans le journal Revue 07</li> <li>♥ Karine-Ann adresse soin coup de cœur Mme Barbe pour son engagement</li> <li>♥ Caroline adresse son coup de cœur à Mme Sylvie Drouin pour ses suivis aux communications avec les parents</li> </ul>
<b>26.</b>	<b>Levée de la réunion</b>
La séance est levée à 21h02, proposée par Annick Rioux et appuyée par Sandra Roberge.	